

Service eau, risques, nature, forêt  
Unité nature, forêt

Besançon, le 31 juillet 2023

PARTICIPATION DU PUBLIC – SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

**Projet d'arrêté fixant la liste des communes où la présence du castor d'Eurasie (*Castor fiber*) est avérée pour le département du Doubs en application de l'arrêté ministériel du 2 septembre 2016**

**LES MODALITÉS DE PARTICIPATION DU PUBLIC**

Conformément aux dispositions prévues par l'article L.123-19-1 du code de l'environnement, le projet de décision a été mis à disposition du public pendant 21 jours par voie électronique sur le site internet des services de l'État dans le département du Doubs, par démarche simplifiée (<https://www.doubs.gouv.fr/Publications/Publications-Legales/Participation-du-Public-aux-decisions-en-matiere-d-environnement>)

La phase de participation du public s'est déroulée du 7 au 27 juillet inclus.

**SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS**

La consultation publique dématérialisée n'a pas fait l'objet de remarques.

**DÉCISION**

Le projet d'arrêté est proposé sans changement à la signature et l'arrêté signé sera publié au registre des actes administratifs.

Le chef de l'unité nature, forêt



Frédéric CHEVALLIER